

APPEL À COMMUNICATIONS

Les associations font-elles (encore) la démocratie ?

*Colloque organisé par le GIS Démocratie et Participation, DemoCIS,
l'Observatoire des libertés associatives, l'IFMA et PSSP*

4 et 5 février 2027

Maison des Sciences de l'Homme (MSH Paris Nord), Saint-Denis

Depuis Tocqueville, la théorie démocratique occidentale postule une relation positive entre vie associative et qualité démocratique. Les associations sont vues comme de véritables « écoles de la démocratie », ce qu'a réactualisé Putnam (1993, 2000) avec le concept de capital social : les associations génèrent confiance interpersonnelle, normes de réciprocité et performance démocratique. Pourtant, les travaux critiques (Paxton, 2002 ; Tarrow, 1996 ; Portes, 1998 ; Mayer, Hamidi, 2002) ont pointé l'absence de mécanismes causaux établis et la circularité d'un raisonnement où la vitalité associative « ferait » la vitalité démocratique¹. Pourtant, que ce soit par la représentation des intérêts sociaux des groupes marginalisés (Young, 2000; Warren, 2001), la contribution à la délibération collective via la critique de l'action publique, l'interpellation des gouvernants ou la participation à des dispositifs de concertation, ou encore par leur rôle de formation des citoyens ou de politisation (Eliasoph, 2010; Hamidi, 2010) les associations - qu'elles soient établies formellement ou collectifs informels, les deux nous intéressent ici - sont fréquemment perçues comme contribuant naturellement à la démocratie.

Or un double mouvement de connaissance s'est déployé ces dernières années, venant complexifier cette relation. D'un côté, l'Observatoire des libertés associatives ainsi que d'autres publications (Delfini & Talpin, 2025) ont mis en évidence les formes directes d'entrave à la liberté associative fragilisant le rôle politique, démocratique ou critique des associations : dissolutions administratives, Contrat d'Engagement Républicain, coupes de financements, intimidations. L'enquête quantitative nationale de 2025 (Talpin & Rodrigues), menée auprès de 2 422 associations, a mesuré l'ampleur du phénomène : 9,6 % des associations déclarent des rappels à l'ordre institutionnels contraignant leur projet et 24 % reconnaissent des formes d'autocensure. D'un autre côté, les tentatives de rénover la démocratie en créant de nouveaux espaces de participation - ciblant des "citoyens ordinaires" ou des collectifs - semblent montrer leurs limites. La littérature sur la participation citoyenne documente la

¹ Les notions de vitalité associative et de vitalité démocratique sont mobilisées ici comme des catégories descriptives désignant respectivement le dynamisme du tissu associatif sur un territoire (mesurable par la densité, c'est-à-dire le nombre d'associations rapporté à la population, le nombre de créations d'associations sur les dernières années, l'âge moyen des associations, le nombre et l'âge des bénévoles, la diversité des secteurs d'activités, les moyens des associations, liste non limitative) et l'intensité de la participation à la vie démocratique (mesurable par la participation électorale, l'usage des dispositifs participatifs, les mouvements sociaux, etc.).

« bureaucratisation de la démocratie participative » (Gourgues, 2013 ; Mazeaud, Gourgues & Nonjon, 2022) et son « éternel recommencement » (Petit, 2024), quand elle ne démontre pas qu'elle vient accroître les inégalités politiques (Lee, Mc Quarrie, Walker, 2015). Or, entre l'idéal toquevillien de la vitalité associative comme moteur démocratique (et la documentation des atteintes directes aux libertés, un angle mort persiste : celui des empêchements structurels qui, sans répression explicite, bloquent la conversion de la vitalité associative en vitalité démocratique. Des configurations institutionnelles telles que la subsidiarité descendante (Benslimane & Magni-Berton, 2024), le présidentielisme municipal (Sorbets, 1983 ; Douillet & Lefebvre, 2017) ou l'instrumentalisation des dispositifs participatifs, s'ajoutant à d'autres facteurs (par exemple une instrumentalisation de l'engagement associatif, mise en évidence entre autres par les travaux de Florence Ihaddadene, ou encore l'organisation du travail associatif et le "burn out militant" qui en découle, voir Balazard et Cottin-Marx, 2025), pourraient conduire à une *incorporation* (Lahire, 1998) des contraintes dans les pratiques ordinaires des associations, transformant les obstacles externes en cadre « naturel » de l'action. C'est du moins cette hypothèse que nous voudrions mettre à l'épreuve dans le cadre de ce colloque, autre façon d'interroger ce que certains qualifient de « dépolitisation » ou de « neutralisation » du monde associatif (Chevallier, Dussault, Dufour, Talpin, à paraître).

Ce colloque vise à faire dialoguer les recherches portant sur les relations entre monde associatif et démocratie, en articulant trois niveaux d'analyse complémentaires : les atteintes directes aux libertés associatives, les empêchements institutionnels structurels et les alternatives pratiques - par exemple liées au *community organizing* (Balazard, 2015 ; Petitjean, 2025) ou à la « démocratie d'interpellation » (Mouvements, 2025) - susceptibles de favoriser l'autonomisation réelle des associations. Il ambitionne également de croiser les cadres théoriques (associationnisme, capital social, *Civil Sphere Theory*, *Civic Action Theory*, *democratic resilience*) les échelles d'observation (monographies locales, comparaisons interurbaines, enquêtes nationales, comparaisons internationales) et les méthodes (quantitatives, qualitatives, spatiales, ethnographiques) pour construire un diagnostic partagé des conditions dans lesquelles le tissu associatif peut - ou ne peut pas - contribuer effectivement à la vitalité démocratique.

Axes thématiques

Les propositions de communication pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des cinq axes suivants, sans que cette liste soit limitative.

Axe 1 – Mesurer la relation entre vitalité associative et vitalité démocratique

Cet axe interroge les méthodes et les résultats des recherches qui tentent d'établir empiriquement le lien entre densité ou dynamisme du tissu associatif, d'une part, et accès à la citoyenneté (Nagels et Montambeault, 2025) et participation démocratique, d'autre part. Comment mesurer « la vitalité », « le dynamisme » ou la « politisation » du tissu associatif ? Sur quelles données peut-on s'appuyer dans le cadre français ? Dans quelle mesure existe-t-il des enquêtes, données ou expérimentations sur cet enjeu dans d'autres contextes nationaux ? On y accueillera des travaux mobilisant des données administratives (RNA, OLVA), des

analyses spatiales (à l'échelle de communes, d'agglomérations mais aussi de bureaux de vote, d'IRIS, de quartiers), des enquêtes auprès d'associations ou des comparaisons interurbaines (par exemple Rivière, 2022). Les contributions méthodologiques portant sur la construction d'indicateurs de vitalité associative, les problèmes de fusion de bases ou les choix d'échelles spatiales sont particulièrement bienvenues.

Les approches plurielles (Fillieule, Haegel, Hamidi. et Tiberj, 2017) ou mixtes (Chevalier et Aguilera, 2021) seront également considérées, en ce qu'elles implémentent notamment les ethnographies et, par ailleurs, des recherches participatives (Carrel, 2024) permettant de mettre en évidence empiriquement les effets de la vitalité associative qui jouent et ceux qui ne jouent pas sur la vitalité démocratique, en fonction de ceux de ces aspects qui sont identifiés par la littérature, en particulier états-unienne (Putnam, 1993, 2000, Warren, 2001, Fung, 2003). Les travaux les plus récents, en France, portent beaucoup, d'une part, sur les menaces que font peser les "dé démocratisations" sur la vitalité associative, et ouvrent beaucoup, d'autre part, le capot du moteur associatif pour y diagnostiquer les ratés de ce moteur (dépolitisation, managérialisation, règles démocratiques internes imparfaites, voire absentes ou non respectées). Ils portent moins sur l'autre versant de la mesure, celui des potentiels effets de la vitalité associative sur la vitalité démocratique, comme cela était davantage le cas au moment où la discussion scientifique sur le capital social donnait lieu à de nombreux travaux dans l'hexagone (par exemple Mayer, 2003). A l'heure où la démocratie semble attaquée de toute part, il convient de réinterroger ces relations pour les complexifier, afin de questionner à quelles conditions l'engagement associatif peut véritablement susciter la vitalité démocratique.

Dans l'histoire, des groupements associatifs ont pu jouer un rôle important de représentation des groupes marginalisés – qu'on pense ne serait-ce qu'au mouvement ouvrier – et à la défense de causes marginalisées (féminisme, écologie, antiracisme, etc.). Dans quelle mesure les associations continuent-elles à investir ce rôle ? Comment, à l'inverse, la sociologie dominante au sein des associations – où les classes moyennes et les personnes âgées sont surreprésentées – contribue-t-elle à renforcer l'exclusion civique de certains groupes ? Dans quelle mesure les procédures et formes de gouvernance internes contribuent-elles à l'inclusion sociale des associations ? La démocratie interne est-elle une condition pour que les associations puissent contribuer à la vitalité démocratique plus largement ? Alors que certaines formes d'organisations communautaires font prévaloir l'efficacité sur la démocratie interne - condition pour que les groupes populaires puissent voir leur voix entendues par le système politique - d'autres traditions politiques, issues de l'éducation populaire, des recherches participatives, des permanences situées ou la production de savoirs habitants font des procédures d'inclusion internes une conditions de la démocratisation de la démocratie (Carrel, 2024 ; Nicolas-Le Strat, 2024, 2026). Ces orientations stratégiques et traditions théoriques mériteraient d'être mises en discussion.

Axe 2 – Empêchements institutionnels et incorporation des contraintes

Cet axe s'intéresse aux mécanismes par lesquels les contraintes de la démocratie, locale comme nationale, s'incorporent dans les pratiques ordinaires des associations, produisant une dépolitisation sans répression explicite. Subsidiarité descendante, présidentialisme municipal,

participation sous contrôle : comment ces configurations institutionnelles façonnent-elles les schèmes de perception, d'appréciation et d'action des associations ?

La France se caractérise en effet par une décentralisation qui n'a jamais formellement permis aux collectivités de choisir leurs compétences (Benslimane & Magni-Berton, 2024), et dont l'étiollement des dotations de l'Etat, la perte d'autonomie fiscale et l'accroissement du contrôle préfectoral (Corroyer, 2025) ont réduit le pouvoir d'agir des collectivités locales.

En outre, malgré une littérature ayant mis depuis longtemps en évidence (Sorbets, 1983), et régulièrement réactualisé (Mabileau, 1995 ; Douillet & Lefebvre, 2017) voire accentué (Anquetin, 2015) la critique de la position hégémonique du maire dans l'institution municipale, peu de travaux proposent jusqu'à présent d'étudier les conséquences de cette configuration sur le pouvoir d'agir des citoyens en général, et des associations en particulier. Peu de recherches portent également sur les parcours, les profils et les positions des élus et des agents publics locaux dont les délégations (vie associative, ESS, éducation populaire) et les politiques sectorielles (culture, sport, loisirs, action sociale, etc.) s'appuient principalement sur les acteurs et les activités associatives. Des analyses multi-scalaires, dépassant l'échelle communale comme seul cadre d'analyse et croisant les compétences, les instruments d'action publique et les modes d'intervention de l'État et des collectivités territoriales, seraient bienvenues pour comprendre plus finement les formes et les échelles du travail politique et institutionnel des associations et de leurs réseaux. Cet axe visera dès lors à interroger le rapport des élus à la critique associative et plus largement la façon dont les élus perçoivent le rôle (démocratique ?) des associations.

Enfin, si elle est pour partie issue de mobilisations associatives (Carrel, 2013), la démocratie participative s'est en partie construite contre la société civile organisée, notamment dans le cadre de dispositifs participatifs s'appuyant sur le tirage au sort (Talpin, 2019). Les données à disposition sont ambivalentes : d'un côté, on reproche souvent aux dispositifs participatifs de toucher « toujours les mêmes », à savoir des citoyens déjà engagés, notamment dans le secteur associatif, peinant dès lors à jouer leur rôle d'inclusion démocratique (Loisel, Rio, 2024). D'un autre côté, les associations se sentent souvent marginalisées par des dispositifs participatifs qui viennent contester leur légitimité à représenter le public (Rui, Villechaise-Dupont, 2005). Cet axe aura ainsi vocation à interroger les interactions entre acteurs associatifs et dispositifs participatifs, entre renforcement, défiance et concurrence, et le paradoxe entre une vitalité de l'action collective, parfois autonome ou peu visible (solidarité, économie populaire dans les quartiers populaires, communs dans les villages communalistes) et la faiblesse de la présence de ces collectifs dans le débat public et/ou les dispositifs délibératifs.

Sous le poids de ces configurations emboîtées les unes dans les autres telles des poupées russes, la difficulté des initiatives citoyennes, et en particulier associatives, d'être mises à l'agenda institutionnel, et d'avoir une influence décisionnelle, rend le projet d'une éventuelle démocratie directe en France d'autant plus ardu. Les contributions mettant en évidence les effets de ces configurations sur les initiatives associatives seront particulièrement bienvenues.

Cet axe accueillera également des propositions visant à mettre ces configurations institutionnelles en perspectives internationales. Dans sa revue de littérature sur le sujet, Fung (2003) présente l'effet de cadrage des régimes politiques sur le caractère politisé ou

institutionnalisé de la vie associative. A l'inverse, plusieurs travaux interrogent le rôle des sociétés civiles organisées dans la démocratisation d'un pays lors qu'il accède à l'indépendance (par exemple Grahn et Lührmann, 2021). Au final, la nature du régime politique, ou plus généralement la relation Etat/société qui produit les empêchements institutionnels, sont à interroger. En Argentine et au Brésil notamment (par exemple Gurza Lavalle et Isunza Vera, 2025), on s'est récemment interrogé sur les transformations de l'action associative et de leur portée en termes de citoyenneté dans le contexte Bolsonaro (à l'époque) et Milei (aujourd'hui).

Axe 3 - Les conditions matérielles de l'autonomie associative

Les ressources dont disposent les associations façonnent leurs relations au politique. Il existe une littérature importante concernant les effets dépolitisants du financement public des associations (Chaves et al., 2003; Fraisse 2021; Chevallier, 2022) et les effets de canalisation des financements philanthropiques (Bartley 1998 ; Incite 2007). En France, ces discussions se sont beaucoup centrées sur les formes de marchandisation du monde associatif (Cottin-Marx, Hamidi, Trenta, 2023), liées à l'essor des appels à projet et des marchés publics. Les recherches sur les libertés associatives soulignent également combien les coupes de subventions constituent une mesure de rétorsion fréquente en cas de conflit, générant en outre indirectement des formes d'auto-censure : “on ne mord pas la main qui nous nourrit”. Au croisement de logiques néo-libérales, austéritaires et sécuritaires, les coûts de l'engagement associatif semblent particulièrement élevés.

Cet axe visera à approfondir ces questionnements, en particulier dans une perspective comparée ou longitudinale. Peut-on évaluer les effets dans le temps des mesures d'austérité budgétaire sur les répertoires d'action associative ? Alors que les travaux existants se sont beaucoup centrés sur la réception de ces dynamiques par les associations elles-mêmes, des recherches sur les financeurs seraient également nécessaires. Comment s'opèrent les décisions d'allocation de financements ? Quelles rationalités prévalent ? Au-delà des financeurs publics, quel rôle jouent aujourd'hui les acteurs philanthropiques dans le soutien au rôle critique des associations (Lefebvre, Monier, 2021) ? Quelles formes d'alliances se construisent dans un contexte global de recul démocratique ? La philanthropie (laquelle ?) apparaît-elle comme un vecteur ou un frein à la capacité critique des associations ?

Axe 4 – S'associer, est-ce voter ?

Depuis Tocqueville et Putnam (1993, 2000), la thèse des associations comme « écoles de la démocratie » postule une corrélation positive entre engagement associatif et participation électorale. Le “Civic Voluntarism Model” (Verba, Schlozman & Brady, 1995) en fournit le mécanisme individuel le plus robuste : les associations constituent l'un des cadres dans lesquels s'acquièrent des compétences civiques - communicationnelles et organisationnelles - qui, combinées à l'engagement individuel et au recrutement par les réseaux sociaux, se traduisent en participation politique, y compris électorale.

Pourtant, les mises à l'épreuve empiriques de ce lien invitent à la prudence. Les méta-analyses de Geys (2006) puis Cancela & Geys (2016) sur les déterminants agrégés de la participation électorale (turnout) identifient comme prédicteurs robustes la taille de la population, la compétitivité électorale et les règles d'inscription, davantage que des variables de composition socio-démographique. C'est la méta-analyse individuelle de Smets & van Ham (2013) qui documente le rôle consistant du niveau d'éducation — aux côtés de l'âge et de l'historique de vote — comme corrélat du turnout, sans pour autant en faire le prédicteur dominant. Dans aucune de ces synthèses, la densité associative n'apparaît comme variable examinée, ce qui dit quelque chose de l'absence de ce lien dans la littérature sur le *turnout*. Même les travaux récents du collectif ALCOV (2025) n'abordent ce déterminant potentiel qu'à la marge. Des données grenobloises à l'échelle des bureaux de vote, croisées avec des comparaisons inter-urbaines sur les 35 plus grandes villes-centres françaises de l'hexagone, suggèrent que l'effet de la vitalité associative sur la vitalité électorale est très limité (Ancelet-Schwartz, thèse en cours). Cet axe invite à soumettre cette tension à l'épreuve de données françaises et internationales - qu'elles mobilisent des données administratives (RNA), des enquêtes individuelles ou des dispositifs d'inférence écologique - et à en explorer les mécanismes explicatifs : rôle des associations dans la mobilisation électorale, interactions entre engagement associatif et engagement partisan dans un contexte de déclin des partis de masse, ou effets différenciés selon le type associatif (pour le cas argentin, voir par exemple Quiros, 2011). Alors que des travaux plus qualitatifs soulignent le rôle des acteurs intermédiaires (syndicats, groupes de pairs, leaders d'opinion) dans la participation électorale, on manque d'enquêtes plus systématiques sur le travail d'intermédiation et de mobilisation électorale des associations et sur leurs éventuels effets agrégés.

Axe 5. Les associations : adversaires ou relais pour l'extrême-droite ?

Les associations sont aujourd'hui la cible de mobilisations d'extrême-droite, et de parlementaires (au moyen de leurs amendements aux projets de lois de finances) ou encore d'institutions qu'elles dirigent (en France, plus de 70 municipalités depuis mars 2026, et 13 intercommunalités). Que l'on pense aux associations féministes comme le Planning Familial, de soutien aux exilés comme la Cimade ou de mobilisations environnementales ciblées par des groupes plus ou moins organisés d'extrême droite, la conflictualité fait rage au sein même de la société civile. Enfin, et dans un contexte politique marqué par la progression électorale du Rassemblement national, de nombreuses associations identifiées comme hostiles à l'extrême droite appréhendent l'arrivée au pouvoir de cette famille politique à l'échelle nationale, leur faisant craindre de fortes restrictions à leurs activités. Dans le même temps, une partie des financeurs privés du monde associatif réfléchit à son rôle dans la protection de la démocratie et apparaît comme potentiel soutien des associations menacées par une extrême droite grandissante.

Cet axe cherchera à interroger les interactions entre le monde associatif – en France comme à l'étranger – et l'extrême-droite. Outre les conflits directs, il pourrait être intéressant d'étudier les formes de mobilisations associatives contre l'extrême-droite, les stratégies - plus ou moins visibles, plus ou moins dicibles - développées par la société civile pour se prémunir de

l'extrême-droite et plus généralement pour défendre la démocratie, ainsi que cela a pu être étudié en Allemagne ou ailleurs en Europe (Bourne, 2024 ; Laumond, 2025). Enfin, certains réseaux ou partis d'extrême-droite investissent le monde associatif et syndical, par des formes d'entrisme ou en développant des structures spécifiques (Kim, 2022; Dahani, 2025; Jacquet-Vaillant, 2026), notamment en milieu rural (Röpke et Speit, 2019). A ce titre, il serait intéressant d'étudier les dynamiques de ces mobilisations, à la fois dans l'histoire (Blee, 1991; Laurens, 2014; Della Sudda, 2022) et dans la période contemporaine.

Modalités de soumission

Les propositions de communication (3 000 à 5 000 signes, espaces compris) devront comporter : un titre, le(s) nom(s) et affiliation(s) de l'auteur ou des auteurs, la problématique et le cadre théorique, les données mobilisées et la méthodologie, ainsi que les principaux résultats ou arguments. Les propositions émanant de chercheurs et chercheuses à différents stades de la carrière sont bienvenues, de même que les propositions issues du monde associatif et de la recherche-action.

Les propositions sont à adresser à Julien Talpin julien.talpin@univ-lille.fr et à Antoine Ancelet-Schwartz antoine.ancelet-schwartz@univ-grenoble-alpes.fr avant le **15 septembre 2026**.

Calendrier prévisionnel

20 juin 2026 : diffusion de l'appel à communications

18 septembre 2026 : date limite de réception des propositions

10 octobre 2026 : notification aux auteur-ices

4-5 février 2027 : colloque à la MSH Paris Nord (Saint-Denis)

2028 : publication d'un numéro thématique

Comité d'organisation

Antoine Ancelet-Schwartz (*ETHICS / PACTE*)

Julien Talpin (*CERAPS, Université de Lille*)

Membres du conseil scientifique

Hélène Balazard (*ENTPE, RIVES*)

Anne Bory (*Université de Lille, Clersé*)

Yoletty Bracho (*Université d'Avignon, JPEG*)

Marion Carrel (Université Paris-Cité, LCSP)

Thomas Chevallier (FNRS - UCLouvain, CriDIS / CERAPS)

Simon Cottin-Marx (CNAM, Cestes)

Laurent Fraisse (CNAM, Lise)

Camille Hamidi (Université Lyon 2, Triangles)

Matthieu Hély (Université Versailles Saint-Quentin, Printemps)

Bénédicte Laumond (Cergy Université, Cesdip)

Raul Magni-Berton (Université Catholique de Lille, Ethics)

Nonna Mayer (Sciences Po Paris, CEE)

Mathilde Renault-Tinacci (Université de Paris, CERLIS / FONJEP)

Sandrine Rui (Université Bordeaux, Centre Emile Durkheim)

Références indicatives

Anquetin Virginie, 2015, « La domination mayorale – Analyser l'exercice du pouvoir des maires comme une société de cour », *Revue française d'administration publique*, 154 (2), p. 471-488.

Auyero Javier, 2005, « L'espace des luttes – Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160 (5), p. 122-132.

Balazard Hélène, 2015, *Agir en démocratie*, Paris, Éditions de l'Atelier.

Balazard Hélène, Cottin-Marx Simon, 2025, *Burn out militant*, Paris, Payot.

Bartley Tim, 2007, « How Foundations Shape Social Movements: The Construction of an Organizational Field and the Rise of Forest Certification », *Social Problems*, 54 (3), p. 229-255.

Benslimane Ismaël, Magni-Berton Raul, 2024, *Libérons nos communes !*, Paris, Presses universitaires de France.

Blee Kathleen M., 1991, *Women of the Klan: Racism and Gender in the 1920s*, Berkeley, University of California Press.

Bory Anne, 2023, « Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien – La sincérité, une norme au cœur de la philanthropie familiale contemporaine », *Genèses*, 131 (2), p. 32-54.

Bourne Angela (dir.), 2024, *Democratic Defence as Normal Politics. Everyday Opposition to Populist Parties in Multilevel Europe*, Londres, Palgrave.

Carrel Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Les quartiers d'habitat social entre injonction participative et empowerment*, Lyon, ENS Éditions.

Carrel Marion, 2024, « Pluralité des savoirs et puissance des injustices épistémiques », *SociologieS* [en ligne].

Chaudhry Suparna, 2022, « The Assault on Civil Society: Explaining State Crackdown on NGOs », *International Organization*, 76 (3), p. 549-590.

Chavesc Mark, Stephens Laura, Galaskiewicz Joseph, 2004, « Does Government Funding Suppress Nonprofits' Political Activity? », *American Sociological Review*, 69 (2), p. 292-316.

Chevallier Thomas, 2022a, « Financements publics et limitation de l'autonomie des associations dans les quartiers populaires. Une démarche exploratoire par ethnographie budgétaire auprès de deux associations à Lille », *Sociologie*, 13 (4), p. 439-459.

Chevallier Thomas, 2023, « Toward a Depoliticising Civic Style. How Public-Led Partnership Life Socialises the Leaders of an Association in a French Deprived Neighbourhood », *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 10 (3), p. 429-456

Chevallier Thomas, Dussault Julie, Talpin Julien, Dufour Pascale, à paraître, « The infrapolitics of repression », numéro spécial, *Partecipazione e Conflitto*.

Collectif ALCOV, 2025, *Les contextes du vote. L'ancrage social des pratiques électorales*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion.

Corroyer Pablo, 2025, « Le contrat d'engagement républicain, un instrument sécuritaire pour franchir les frontières bureaucratiques », *Gouvernement et action publique*, 14 (3), p. 69-92.

Cottin-Marx Simon, 2019, *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte.

Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles, Simonet Maud, 2017, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, 163 (3), p. 463-476.

Cottin-Marx Simon, Hamidi Camille, Trenta Arnaud (dir.), 2023, « Financement et fonctionnement du monde associatif : la marchandisation et ses conséquences », *Revue française des affaires sociales*, n° 4.

Delfini Antonio, Talpin Julien, 2025, *L'État contre les associations*, Paris, Textuel.

Della Sudda Magali, 2022, *Les Nouvelles « femmes de droite »*, Marseille, Hors d'Atteinte.

Douillet Anne-Cécile, Lefebvre Rémi, 2017, *Sociologie du pouvoir local*, Paris, Armand Colin.

Eliasoph Nina, 2010, *Making Volunteers. Civic Life After Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press.

Eliasoph Nina, 2013, *The Politics of Volunteering*, Oxford, Wiley.

Fillieule Olivier, Haegel Florence, Hamidi Camille, Tiberj Vincent (dir.), 2017, *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de Sciences Po.

Fraisse Laurent, 2021, « Les financements publics locaux aux associations : une approche à partir des budgets et des comptes publics », in Renault-Tinacci Mathilde (dir.), *Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles*, Paris, INJEP/La Documentation française.

Fung Archon, 2003, « Associations and Democracy: Between Theories, Hopes, and Realities », *Annual Review of Sociology*, 29, p. 515-539.

Glasius Marlies, Schalk Jelmer, De Lange Meta, 2020, « Illiberal Norm Diffusion: How Do Governments Learn to Restrict Nongovernmental Organizations? », *International Studies Quarterly*, 64 (2), p. 453-468.

Gourgues Guillaume, 2013, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, PUG.

Grahn Sandra, Lührmann Anna, 2021, « Good Seed Makes a Good Crop? The Relationship between Civil Society and Post-Independence Democracy Levels », *Journal of Civil Society*, 17 (3-4), p. 297-322.

Gurza Lavallo Adrian, Isunza Vera Ernesto, 2025, *Democratizing the State - Social Accountability and Social Control Regimes in Mexico and Brazil*, Berlin, De Gruyter Brill.

Hamidi Camille, 2010, *La société civile dans les cités*, Paris, Economica.

Hamidi Camille, Mayer Nonna, 2002, « Capital social, lien associatif et démocratie en France », in Chopart Jean-Noël (dir.), *Action associative, solidarités, territoire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 331-338.

Hély Matthieu, 2009, *Les Métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF.

INCITE! (dir.), 2007, *The Revolution Will Not Be Funded: Beyond the Non-Profit Industrial Complex*, Durham, Duke University Press.

Jacquet-Vaillant Manon, 2026, *Les Identitaires. Enquête aux marges du politique*, Paris, Classiques Garnier.

Kim Seongcheol, 2022, « The Limits of Party Unionism: Far-Right Projects of Trade Union Building in Belgium, France, and Germany », *Journal of Contemporary European Studies*, 32 (4), p. 936-947.

Lahire Bernard, 1998, *L'homme pluriel*, Paris, Pluriel.

Laumond Bénédicte, 2025, « Protéger les démocraties libérales. De l'exceptionnalisme de la démocratie militante à la défense ordinaire de la démocratie », *Archives de politique criminelle*, 47 (1), p. 199-213.

Laurens Sylvain, 2014, « Le Club de l'Horloge et la haute administration : promouvoir l'hostilité à l'immigration dans l'entre-soi mondain », *Agone*, 54 (2), p. 73-94.

Lee Caroline W., McQuarrie Michael, Walker Edward T. (dir.), 2015, *Democratizing Inequalities: Dilemmas of the New Public Participation*, New York, NYU Press.

Lefèvre Sylvain, Monier Audrey (dir.), 2021, *Philanthropes en démocratie*, Paris, PUF.

Loisel Manon, Rio Nicolas, 2024, *En finir avec la démocratie participative*, Paris, Textuel.

Mabilleau Albert, 1995, « De la monarchie municipale à la française », *Pouvoirs*, 73, p. 7-17.

Mathieu Lilian, 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant.

Mayer Nonna, 2003, « Democracy in France: Do Associations Matter? », in Hooghe Marc, Stolle Dietlind (dir.), *Generating Social Capital*, New York, Palgrave Macmillan.

Mazeaud Alice, Gourgues Guillaume, Nonjon Magali, 2022, « Du tournant participatif à la bureaucratisation de la démocratie participative », *Revue internationale des sciences administratives*, 88 (4), p. 921-936.

Mouvements, 2025, « Démocratie d'interpellation », n° 118.

Nagels Nora, Montambeault Françoise, 2024, « Bringing Women Back into the (Collective) Kitchen: The Case of the Ley de comedores sociales in Mexico City », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 32 (4), p. 1282-1305.

Nicolas-Le Strat Pascal, 2024, *Faire recherche en commun*, Paris, Éditions du commun.

Nicolas-Le Strat Pascal, 2026, *Une démocratie éprouvée*, Grevis.

Paxton Pamela, 2002, « Social Capital and Democracy: An Interdependent Relationship », *American Sociological Review*, 67 (2), p. 254-277.

Petit Guillaume, 2024, « L'éternel recommencement des politiques locales de démocratie participative », *Gouvernement & action publique*, 12 (4), p. 111-135.

Petitjean Clément, 2025, « Décentrer le regard : les pratiques de community organizing aux États-Unis », *Diversité*, 206 [en ligne].

Portes Alejandro, 1996, « Downsides of Social Capital », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111 (52), p. 18407-18408.

Putnam Robert D., 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press.

Putnam Robert D., 2000, *Bowling Alone*, New York, Simon & Schuster.

Quiros Julieta, 2011, *El por qué de los que van. Peronistas y piqueteros en el Gran Buenos Aires*, Buenos Aires, Antropofagia.

Rivière Jean, 2022, *L'illusion du vote bobo. Configurations électorales et structures sociales dans les grandes villes françaises*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Röpke Andrea, Speit Andreas, 2019, *Völkische Landnahme: Alte Sippen, junge Siedler, rechte Ökos*, Berlin, Aufbau Verlag.

Rui Sandrine, Villechaise-Dupont Agnès, 2005, « Les associations face à la participation institutionnalisée », *Espaces et sociétés*, 123 (4), p. 21-36.

Sorbets Claude, 1983, « Est-il légitime de parler d'un présidentialisme municipal ? », *Pouvoirs*, 24, p. 105-116.

Talpin Julien, 2019, « Le tirage au sort démocratise-t-il la démocratie ? Ou comment la démocratie délibérative a dépolitisé une proposition radicale », *Participations*, p. 453-473.

Talpin Julien, Rodrigues Cécile, 2025, *L'état des relations entre associations et pouvoirs publics*, rapport, Observatoire des libertés associatives.

Tarrow Sidney, 1996, « Making Social Science Work Across Space and Time: A Critical Reflection on Robert Putnam's Making Democracy Work », *American Political Science Review*, 90 (2), p. 389-397.

Tchernonog Viviane, Prouteau Lionel, 2023, *Le paysage associatif français*, Paris, Dalloz.

Verba Sidney, Schlozman Kay Lehman, Brady Henry E., 1995, *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge, Harvard University Press.

Warren Mark E., 2001, *Democracy and Associations*, Princeton, Princeton University Press.

Young Iris Marion, 2000, *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press.